

2020 Les communes de Blainville, Gouville et Agon-Coutainville élaborent un plan d'action pour freiner l'érosion

Le trait de côte : urgence d'une action commune

Les communes de Blainville-sur-Mer, Gouville-sur-Mer et Agon-Coutainville élaborent de concert un plan d'action pour aménager le littoral, et freiner son érosion.

23/10/20

Les élus de Coutances Mer et bocage (CMB) se sont retrouvés, mercredi 21 octobre, à Saint-Malo-de-la-Lande, à l'occasion du conseil communautaire. Avant de débiter la séance, ils ont observé une minute de silence en hommage à Samuel Paty, professeur assassiné vendredi 16 octobre, à Conflans-Sainte-Honorine.

Trait de côte : travaux d'urgence

La question du trait de côte s'est imposée à la table des élus via le financement des travaux d'urgence effectués dans la commune de Blainville-sur-Mer en mars. Ils concernent le rechargement en sable dans une brèche en formation sur le banc nord du havre, et une réfection en cailloux à la cale sud.

Pas encore totalement titulaire de la compétence Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), CMB finance à raison d'un tiers (7 308 €) ces travaux, le reste étant à la charge de Blainville, comme le rappelle Jacky Bidot : « Néanmoins, par soucis de solidarité [...] on avait accepté de régler à hauteur d'un tiers les travaux d'urgence. »

De nouvelles interventions d'urgence devraient être menées au mois de novembre. CMB investit à hauteur de 1 279 €.

Plan d'action global sur le long terme

Louis Teyssier justifie : « Notre secteur est fortement menacé. Nous sommes en train de travailler sur un plan d'action avec Agon-Coutainville et Gouville-sur-Mer pour que l'on



Pleine mer devant le restaurant le Grand Herbet, en février, à Blainville-sur-Mer.

(Photo : Armand DUBREUIL)

ait une vraie politique d'aménagement sur ce secteur. »

Chaque ville a élaboré un plan d'action communal, déjà validé en conseil municipal à Gouville et à Blainville. Agon-Coutainville devrait le soumettre au vote de ses conseillers début novembre. « Une fois que ces trois stratégies seront validées, nous proposerons un plan d'action commun à la communauté de commune. »

L'objectif est, à terme, de travailler sur un plan d'action global, intégrant

les communes du littoral qui s'étendent d'Hauteville-sur-mer au havre de Geffosses. Il permettrait, entre autres, d'anticiper des aménagements sur le court, moyen et long terme. Et, de facto, limiter les interventions dans l'urgence.

Au cœur de ce plan, selon Louis Teyssier, les élus réfléchissent à « la mise en place d'une veille, confiée à une entreprise de travaux publics qui serait d'astreinte 24h/24. Si une intervention sur la côte est nécessaire, elle ferait appel aux moyens

humains et matériels des communes qui veillent également, mais aussi aux moyens des conchyliculteurs du territoire ».

Ces derniers (issus des cinq zones du territoire) réfléchissent à fédérer leurs actions pour agir ensemble « sur la préservation de notre littoral ». Jacky Bidot proposera aux élus, lors du conseil communautaire de novembre, « d'élire un conseiller délégué au littoral. »

Soizic ROBOT.